



Alcool au volant Un verre suffit à troubler la vision

L'alcool au volant constitue l'un des principaux risques dans la circulation routière. De petites quantités suffisent à altérer la capacité de conduire. Prendre le volant sous l'emprise de l'alcool est dangereux pour soi-même et pour les autres, sans compter la menace d'une forte amende et d'un retrait de permis.

Un verre suffit à altérer la capacité de conduire. L'attention baisse, la vision se trouble, le temps de réaction s'allonge,

la propension à prendre des risques s'accroît et la fatigue augmente: autant de sources de danger au volant.

Au cours des cinq dernières années, la consommation d'alcool a joué un rôle dans un accident grave de la circulation sur huit. Depuis quelques années, les accidents dus à l'alcool sont à nouveau en hausse. Souvent graves, ils se produisent en majorité la nuit, surtout durant le week-end.

Vous trouverez plus d'informations sur l'alcool au volant sur notre page de [conseils **bpa.ch/alcool-au-volant**](https://www.bpa.ch/alcool-au-volant).

Pour votre sécurité

- **Ne buvez pas d'alcool** si vous prévoyez de conduire.
- Vous êtes en voiture et avez bu? **Laissez votre véhicule sur place** et prenez les transports publics ou le taxi.
- Si vous vous rendez à une fête, **faites du covoiturage**. Désignez à l'avance la personne qui conduira et, donc, ne boira pas d'alcool.
- En tant qu'**hôte**, prévoyez toujours des boissons sans alcool.
- **Empêchez** les personnes alcoolisées de prendre le volant.

